

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

## Rapport d'activité 2019-2020

Rédaction : Solène NOZAY (PNR ML)

Animation des sites Natura 2000  
2018-2021

Z.S.C. « Tourbières et fonds tourbeux  
de Bonnefond et Péret-Bel-Air »



Une autre vie s'invente ici

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>PRÉAMBULE - RAPPELS.....</b>	<b>1</b>
A.	Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000 .....	1
B.	L'animation.....	1
C.	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB.....	1
D.	Missions de la structure animatrice.....	2
<b>II.</b>	<b>GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES .....</b>	<b>2</b>
A.	Réhabilitation d'habitats d'intérêt communautaire - Secteur de Larfeuil.....	3
B.	Contrat forestier .....	7
C.	MAEc.....	8
<b>III.</b>	<b>ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES INCIDENCES .....</b>	<b>10</b>
<b>IV.</b>	<b>AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES .....</b>	<b>12</b>
<b>V.</b>	<b>INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION .....</b>	<b>15</b>
A.	Mise à jour des outils de communication .....	15
1.	Site internet dédié .....	15
2.	Lettre de liaison .....	15
B.	Organisation, participation à des sorties / manifestations .....	18
1.	Manifestations qui ont eu lieu en 2019 .....	18
a)	Animations grand public .....	18
b)	Chantier bénévole .....	21
2.	Manifestation prévue en 2020.....	23
a)	Animations grand public .....	23
b)	Chantier bénévole.....	25
<b>VI.</b>	<b>SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000 .....</b>	<b>26</b>
A.	Veille à la cohérence des programmes d'actions sur le site, conseils en amont.....	26
<b>VII.</b>	<b>GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE .</b>	<b>26</b>
A.	Organisation de la gouvernance du site .....	26
B.	Gestion administrative et financière.....	26
C.	Complément et mise à jour du DOCOB.....	27
D.	Autres actions .....	27
<b>VIII.</b>	<b>SYNTHÈSE .....</b>	<b>28</b>



# I. PRÉAMBULE - RAPPELS

## A. Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitat, faune, flore » par arrêté ministériel du 13 avril 2007, le site « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air » est aujourd'hui reconnu comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (PNR ML) assure la Présidence du Comité de pilotage (COPIL) en application de la Loi de Développement des Territoires Ruraux, depuis le 18 janvier 2008.

Après plusieurs années de travail, le Document d'objectifs (DOCOB) validé en 2005 est entré en phase de révision. L'objectif de ce document est d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, propriétaires, ...) afin de préserver et restaurer les milieux d'intérêt communautaire (tourbières, landes, ...) et les espèces emblématiques qu'ils hébergent.

En octobre 2008, 195 ha se sont ajoutés au périmètre initial pour une surface totale de 732 ha. Ainsi, 80% de la surface du site Natura 2000 est couverte par 9 habitats d'intérêt communautaire dont 2 sont prioritaires.

## B. L'animation

De 2008 à 2011, environ 0,5 Équivalent Temps Plein (ETP) avait été consacré chaque année au programme d'animation du DOCOB, permettant de répondre aux objectifs fixés dans ce document.

Depuis 2012, ce chiffre a été revu à la baisse, compte tenu à la fois des baisses de crédits disponibles, de l'organisation interne au Syndicat Mixte de gestion du Parc et de l'état d'avancement des objectifs du DOCOB.

Ainsi, le PNR ML avait prévu 0,25 ETP pour l'animation de la période allant du 20 avril 2019 au 19 avril 2020, soit 49 jours. Ce sont finalement 34,83 jours qui ont été consacrés à l'animation de ce site Natura 2000 sur cette période.

Les objectifs de cette animation sont détaillés ci-dessous.

## C. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Les enjeux présents dans le document d'objectifs sont les suivants :

<b>Enjeu 1 : Restauration du milieu physique et des habitats</b>
E101 : Restauration hydraulique de la tourbière
E102 : Restauration des landes humides et tourbeuses et des prairies humides
E103 : Restauration des habitats tourbeux pionniers
E104 : Restauration des landes sèches, pelouses à nard et formations à genévrier
<b>Enjeu 2 : Entretien des landes humides et sèches de grande valeur</b>
E201 : Entretien des tourbières, landes humides et tourbeuses et des prairies
E202 : Entretien des landes sèches, pelouses à nard et formations à genévrier
<b>Enjeu 3 : Création de milieux pionniers et reconstitution de milieux de grande valeur</b>
E301 : Réalisation de gouilles
E302 : Création ou rétablissement de clairières ou de landes
<b>Enjeu 4 : Encouragement aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement</b>
E401 : Entretien des tourbières, landes humides et tourbeuses et des prairies
<b>Enjeu 5 : Effort de communication, sensibilisation et animation du site et des documents</b>
E501 : Développement de la communication autour du site Natura 2000

#### **Enjeu 6 : Connaissance scientifique de l'évolution des secteurs couverts par des mesures de gestion**

E601 : Réalisation d'un suivi scientifique se rapportant à l'évolution des secteurs couverts par des mesures de gestion

#### **Enjeu 7 : Promotion de la maîtrise foncière**

E701 : Promotion de la maîtrise foncière ou d'usage des secteurs délaissés

#### **Enjeu 8 : Soutien à l'activité pastorale**

E801 : Installation d'un berger itinérant

## **D. Missions de la structure animatrice**

Dans ce contexte, l'animation du site se décline selon les actions suivantes :

- **La gestion des habitats et des espèces**

Par la contractualisation de Contrats forestiers, Contrats ni-agricoles ni-forestiers, de Chartes Natura 2000 ou encore de Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc).

- **L'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences**

Par l'émission de conseils techniques pour tous les projets dans ou à proximité du site Natura 2000.

- **L'amélioration des connaissances et suivi scientifique**

Par le biais de prospections naturalistes et d'analyses cartographiques.

- **L'information, la communication et la sensibilisation**

Par la diffusion de supports de communication et l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand-public.

- **La gestion administrative, l'animation de la gouvernance du site**

Par l'organisation de Comités de pilotage et l'émission de bilans d'activité.

- **Le soutien à l'articulation de N2000 avec les autres politiques publiques**

Par la présence aux réunions stratégiques et à la participation à la rédaction des documents de cadrage.

Le détail des différentes actions menées dans le cadre de l'animation « Avril 2019 – Avril 2020 » du site est présenté ci-après dans ce document.

## **II. GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES**

**Nombre de jours prévus :** 19

**Nombre de jours consacrés :** 12,73

Sur la période d'animation 2019-2020 aucun outil Natura 2000 (contrat, MAEC, charte) n'a pu être contractualisé.

Toutefois une recherche de contractants potentiels a été effectuée.

Préalablement, un temps a été réservé à la relecture des cahiers des charges des contrats Natura 2000 disponibles sur les « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air » dans un but de proposer et d'utiliser au mieux ces outils.

Au cours de la période d'animation 2019-2020, plusieurs parcelles ont été visitées afin d'évaluer l'état écologique des habitats naturels et pouvoir proposer des actions aux propriétaires. Ces parcelles n'ont pas été choisies au hasard, pour la plupart se sont des habitats naturels d'intérêt communautaire et les propriétaires possèdent plusieurs hectares à l'intérieur du site Natura 2000 (permettant de rendre un projet de contrat Natura 2000 cohérent). C'est ainsi que plusieurs projets ont été travaillés pendant la période d'animation 2019-2020 :

## A. Réhabilitation d'habitats d'intérêt communautaire - Secteur de Larfeuil

Sur le secteur de Larfeuil, le travail s'est déroulé en deux parties en fonction des zones considérées :

### • Sectionaux de Bonnefond :

Suite au diagnostic et à la cartographie des habitats présents au sein de la Z.S.C., il a été constaté que certaines zones tourbeuses sont actuellement en cours de fermeture (enrésinement pour la plupart) et d'assèchement progressif (présence de vieux drains). C'est notamment le cas des fonds tourbeux et zones de sources qui se trouvent au cœur des sectionaux de la commune de Bonnefond (parcelles : C11, C12 et C14) situés entre « la Pradotte », « Le Bouzetier » et « La Ferrière ».

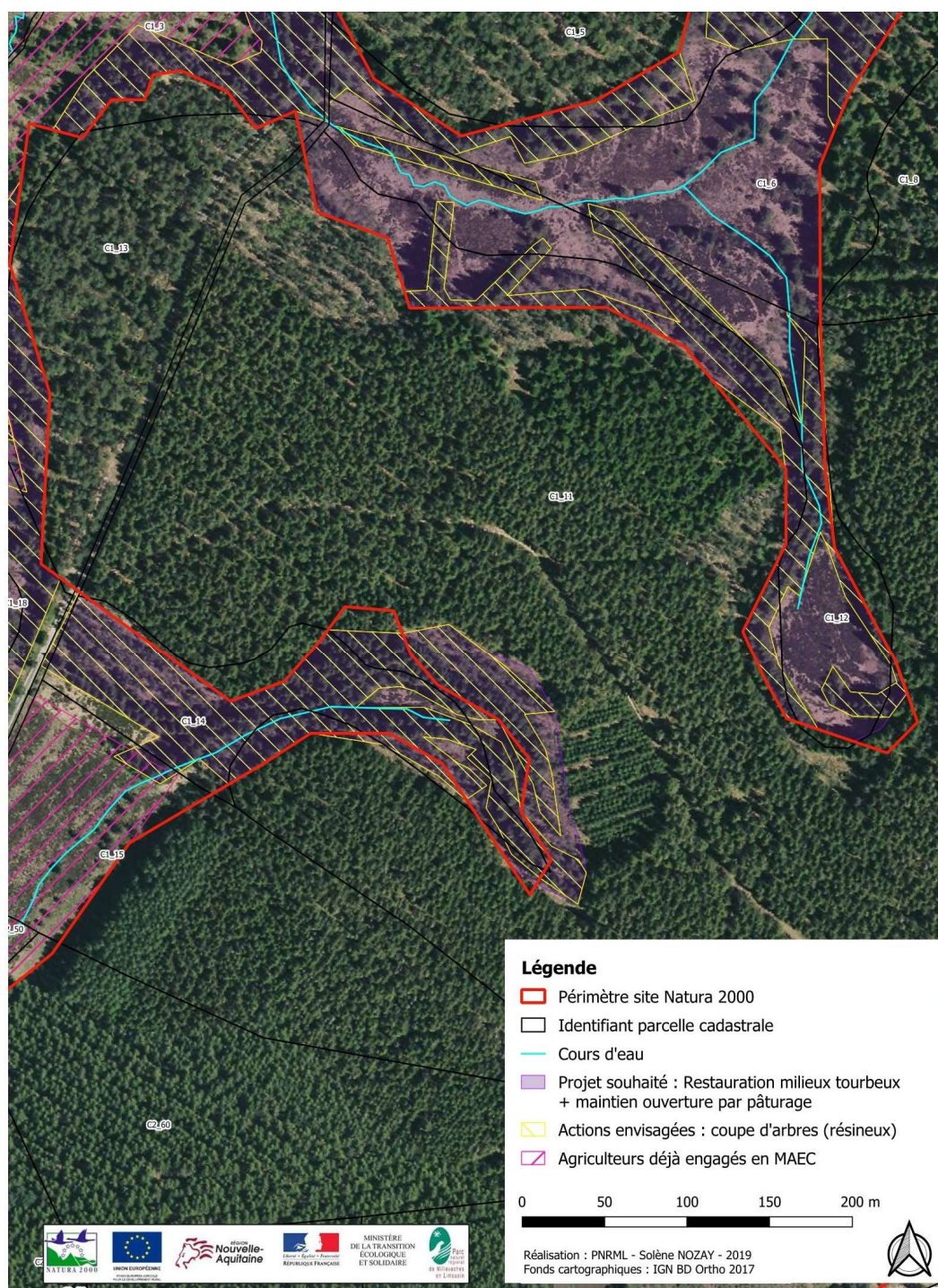


Figure 1 : Projet envisagé sur les sectionaux de Bonnefond

Afin de pouvoir restaurer rapidement l'équilibre hydrique de ces biotopes et de les ré-ouvrir (coupe des zones boisées) avant que le milieu ne soit plus en capacité de se régénérer naturellement, l'animatrice du site a pris contact et a rencontré le Maire de la commune de Bonnefond.

En effet, pour pouvoir entreprendre ces actions, l'animatrice a dû préalablement solliciter l'accord de la commune afin d'envisager de négocier ensuite la coupe de certains boisements avec M. Blossier, responsable ONF du secteur de Larfeuil à qui la gestion des sectionaux a été délégué. L'objectif étant de pouvoir présenter au Conseil Municipal un plan d'actions qui viendra préciser les conditions de mise en œuvre de l'opération permettant le bon rétablissement des plusieurs hectares de fonds tourbeux présents sur son territoire.

↳ En 2019, l'aval n'avait pas été obtenu par la mairie. Après les élections, l'animatrice a repris contact avec la commune. La délibération correspondante va être soumise au nouveau Conseil Municipal.

#### • Forêt domaniale de Larfeuil :

Sur le même secteur, l'ONF est gestionnaire de nombreuses parcelles dont il est le plus souvent propriétaire. Cela représente tout de même une centaine d'hectares dans le site Natura 2000.

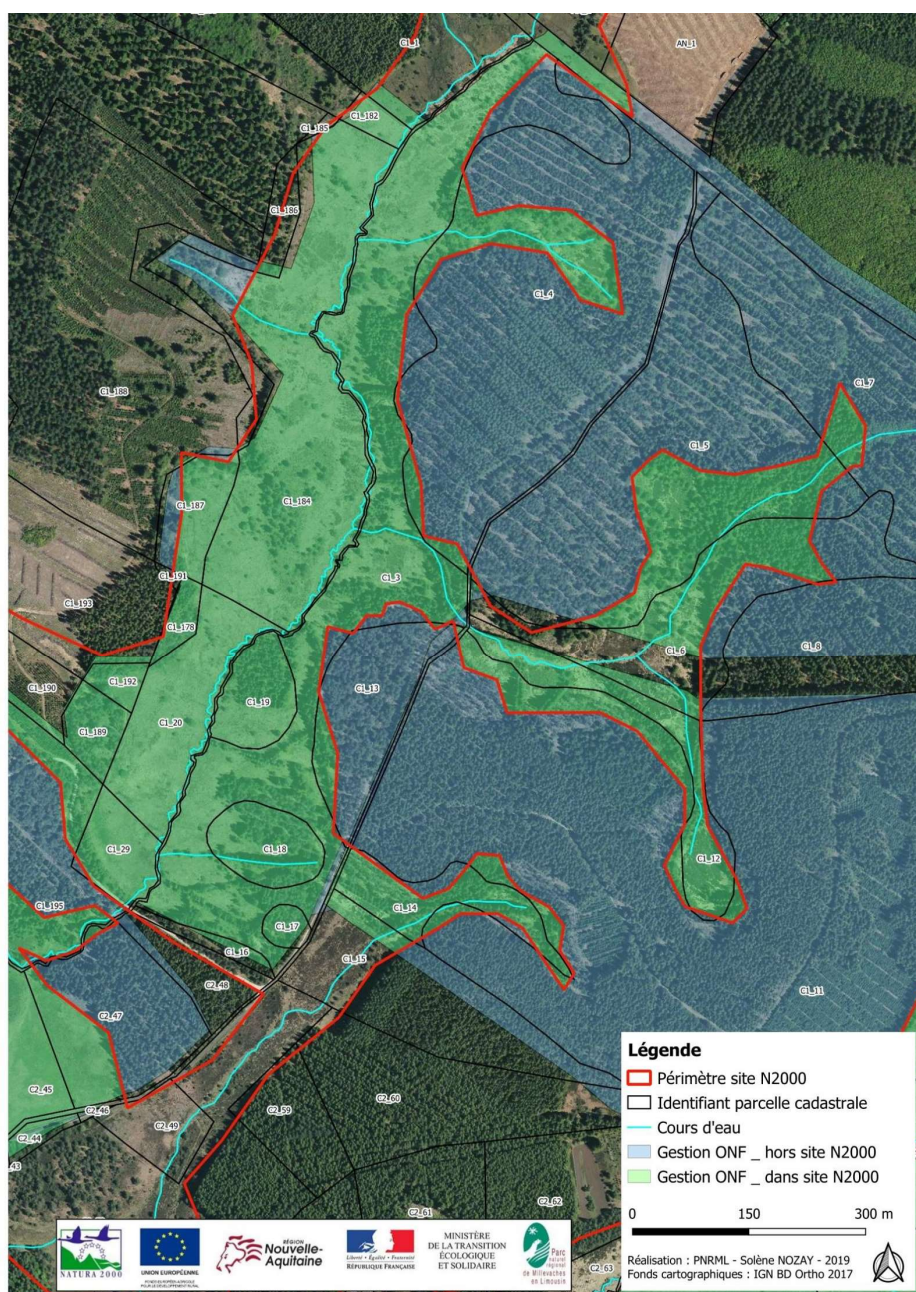


Figure 2 : Parcelles gérées par l'ONF sur le secteur de Larfeuil

Dans la Forêt domaniale de Larfeuil, l'ONF a signé des conventions de pâturage avec deux agriculteurs locaux afin de maintenir ouvertes de vastes étendues de tourbières. Des MAEC sont même engagées.

Cependant, en bordure de ces grands espaces de tourbières ou dans les fonds de vallon, des habitats d'intérêt communautaire (4030, 4010, 7110, 7120) restent confrontés à diverses problématiques (anciens drains, reboisement spontané, plantation de résineux en zone humide ou sur des HIC, etc.). Leur restauration permettrait de réhabiliter pleinement les apports hydriques de la zone ainsi que de rétablir la continuité écologique entre les grands ensembles tourbeux du secteur.

C'est dans ce contexte que l'animatrice de la ZSC a contacté l'ONF. Une rencontre sur site a alors été organisée. Elle s'est déroulée le 27 novembre 2019 et a permis de discuter des interventions qu'ils conviendraient d'envisager.

Au termes des discussions menées lors de cette entrevue, et à la demande de l'ONF, l'animatrice leur a réalisé et transmis une cartographie des propositions de restauration souhaitée (cf. Figure 4, page suivante).

Il était alors convenu qu'une nouvelle rencontre ait lieu au printemps afin de présenter et débattre conjointement d'un éventuel plan d'actions. Malheureusement, au vu du contexte exceptionnel de ce début d'année 2020 (COVID-19), ce rendez-vous n'a pas encore pu être fixé. Afin de ne pas perdre les efforts déjà engagés, l'animatrice du site va essayer de reprogrammer prochainement celui-ci.

En parallèle et en attendant, l'animatrice a d'ores et déjà contacté l'agriculteur qui a une convention avec l'ONF sur cette partie du site. Il serait intéressé pour étendre sa zone de pâturage au secteur qui pourrait être réouvert et réhabiliter (cf. carte ci-dessous).

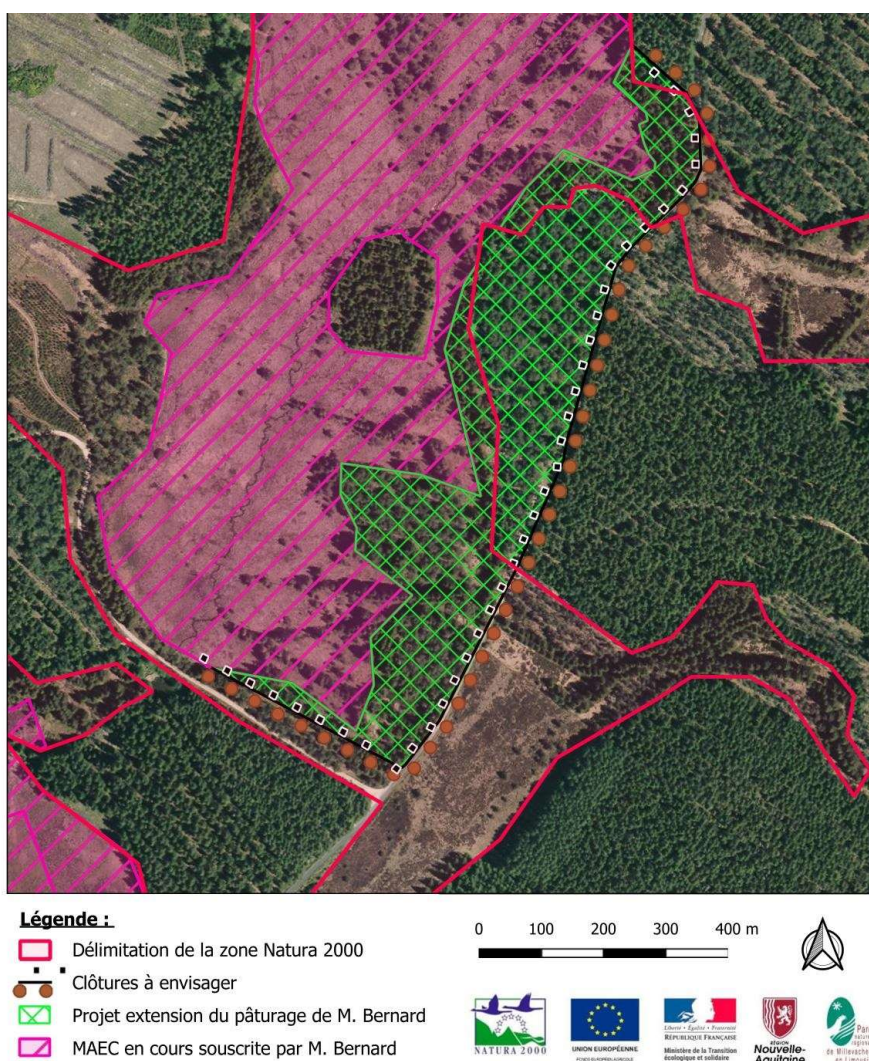


Figure 3 : Projet d'extension du pâturage sur le secteur de Larfeuil

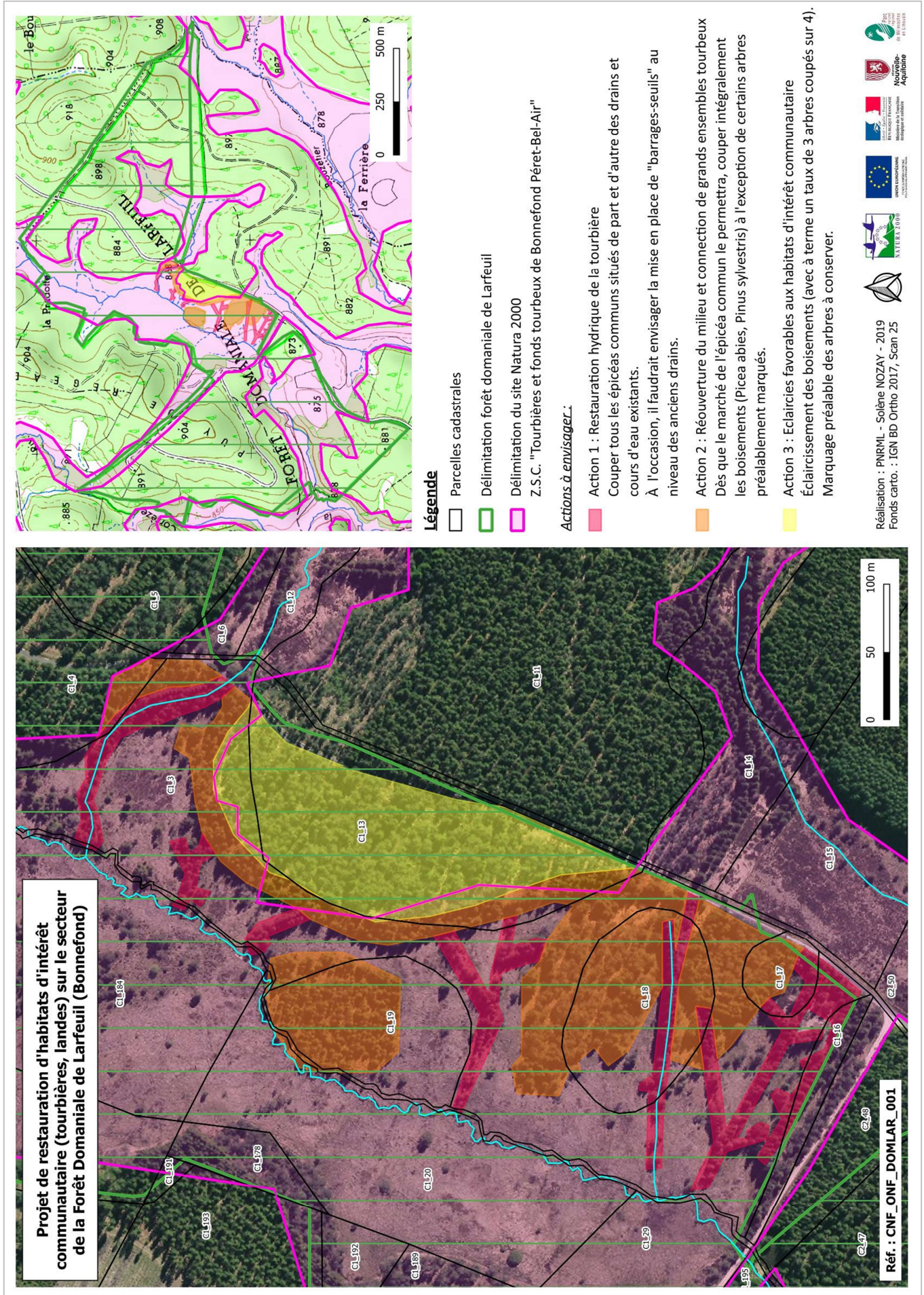


Figure 4 : Projet de réhabilitation d'habitats d'intérêt communautaire sur le secteur de Larfeuille



## B. Contrat forestier

Une hêtraie acidiphile, habitat d'intérêt communautaire (9120), avait été visitée par la précédente animatrice pendant l'hiver 2018-2019 (cf. Figure 5). De nombreux arbres éligibles à un contrat forestier F12i y sont présents, sur une surface de 1,5 ha.

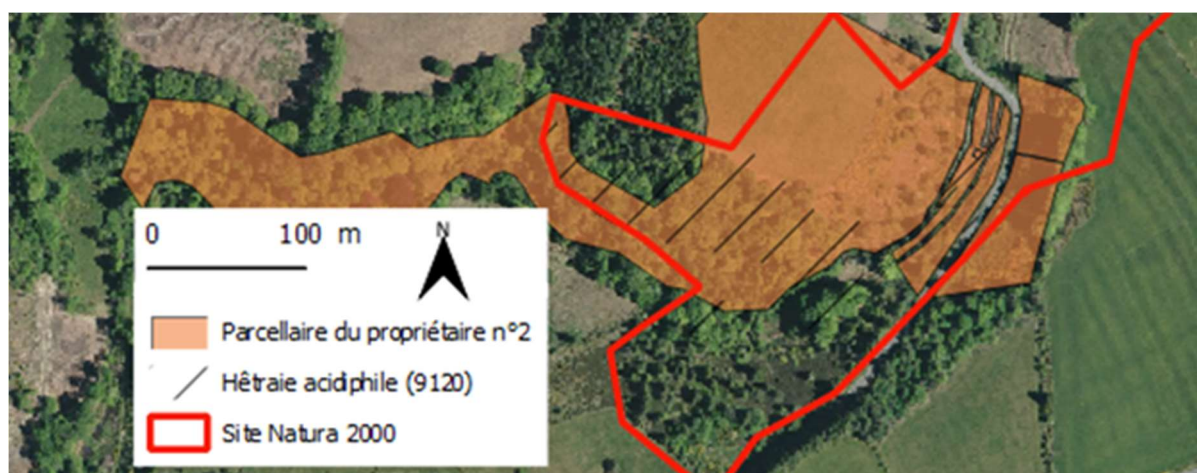


Figure 5 : Localisation de la hêtraie acidiphile



Figure 6 : Beaux spécimens de hêtre au cœur de la parcelle

La précédente animatrice dit ne pas avoir pu établir de contrat N2000 forestier sur cette parcelle puisqu'elle a été déclarée à la PAC par l'agriculteur.

Or, après lecture de la « notice de demande d'aide (version 2019) » ainsi que du « Guide relatif à la gestion des sites Natura2000 majoritairement terrestres (juin 2019) », et après discussion avec différents services de la DDT et de la DREAL, il en ressort ceci :

- « Les contrats N2000 peuvent être appliqués sur tout type de terrains inclus dans un site Natura 2000 doté d'un DOCOB opérationnel, hormis les surfaces déclarées à la PAC. Cependant, certaines actions peuvent être contractualisées sur ce dernier type de parcelle du fait de la vocation non agricole des engagements [...] »

- « Les personnes physiques ou morales pratiquant une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural ne peuvent signer un contrat Natura 2000 sur des surfaces déclarées à la PAC que pour les actions à vocation non agricole suivantes : Opérations innovantes en faveur d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire (N27Pi) et aménagements artificiels en faveur d'espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du site (N23Pi) ou pour les contrats forestiers.

De plus, le service agriculture de la DDT Corrèze a apporté les éléments suivants :

- un agriculteur a l'obligation de déclarer toutes parcelles sur lesquelles ses bêtes sont susceptibles d'être observées en cas de contrôle (à savoir donc, les parcelles agricoles mais aussi tout autre type de parcelles). D'où la possibilité de déclarer des parcelles boisées si les animaux y sont en parage, en transit, etc.
- une parcelle est jugée « boisée » par le service agricole si elle a un recouvrement supérieur à 80% = parcelle forestière
- si une parcelle est jugée boisée, elle ne bénéficie pas d'aides à la surface.

↳ Conclusion, une parcelle forestière peut être déclarée à la PAC. Elle ne bénéficie alors pas d'aides à la surface.

Dans le cas présent, une parcelle boisée déclarée à la PAC peut donc potentiellement être admissible à un contrat Natura 2000 (car il n'y a alors pas de superposition de subventions sur une même surface). Lors du dépôt du contrat, il convient alors de justifier et d'apporter la preuve que la parcelle est déclarée comme « boisée » et qu'elle ne bénéficie pas d'aides PAC.

Malgré cette précision et possibilité, la propriétaire de la parcelle n'est pas encline à signer un contrat forestier sur ses parcelles. À noter, par contre, que le propriétaire voisin connaît cette personne et souhaite lui racheter ledit boisement. Après discussion avec lui, il semblerait que s'il peut acquérir les parcelles, il serait favorable à la signature dudit contrat. Dans cette perspective, l'animatrice du site lui a fait savoir qu'elle se tenait à disposition.

## C. MAEc

### • Prolongation de MAEc souscrites en 2015 :

En 2015, 4 exploitations agricoles au sein du site avaient contractualisé des MAEc avec les mesures LI\_NATU\_HE02 et LI\_NATU\_HE03 (cf. Figure 7, page suivante). Ce qui représentaient 192,18 ha ; soit près de 26% du site, répartis de la façon suivante :

- 175,37 ha avec la mesure LI\_NATU\_HE02 « Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage »;
- 16,81 ha avec la mesure LI\_NATU\_HE03 « Maintien mécanique de l'ouverture de milieux patrimoniaux et de prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage ».

Les MAEc ont une durée de 5 ans, celles souscrites en 2015 arrivent donc à échéance cette année.

Au vu de la réforme de la PAC prévue en 2021, et afin d'assurer la transition sur l'année 2020, le Conseil Régional (autorité de gestion pour les MAEC) a décidé de prolonger d'un an certaines MAEc souscrites en 2015.

Ce sera notamment le cas pour les mesures LI\_NATU\_HE02 et LI\_NATU\_HE03. Cependant, les agriculteurs doivent répondre de certaines obligations :

- Pour LI\_NATU\_HE02 : En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé cette année-là.
- Pour LI\_NATU\_HE03 : En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, l'élimination des ligneux et autres végétaux définis comme indésirables est obligatoire l'année de prolongation. De plus, le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé cette année-là.

Ce prolongement n'est pas automatique, c'est à l'exploitant d'exprimer son souhait de continuité ou non lors de la prochaine déclaration PAC, reportée exceptionnellement cette année à la mi-juin.

Un courrier a d'ores et déjà été envoyé aux agriculteurs de la Région pour leur expliquer la situation et leur présenter les choix éventuels qui s'offraient à eux.

↳ En juin prochain nous serons donc fixés sur l'envie ou non des 4 exploitants présents sur le site de prolonger d'une année leur engagement en MAEc avec la mesure LI\_NATU\_HE02 ou LI\_NATU\_HE03.

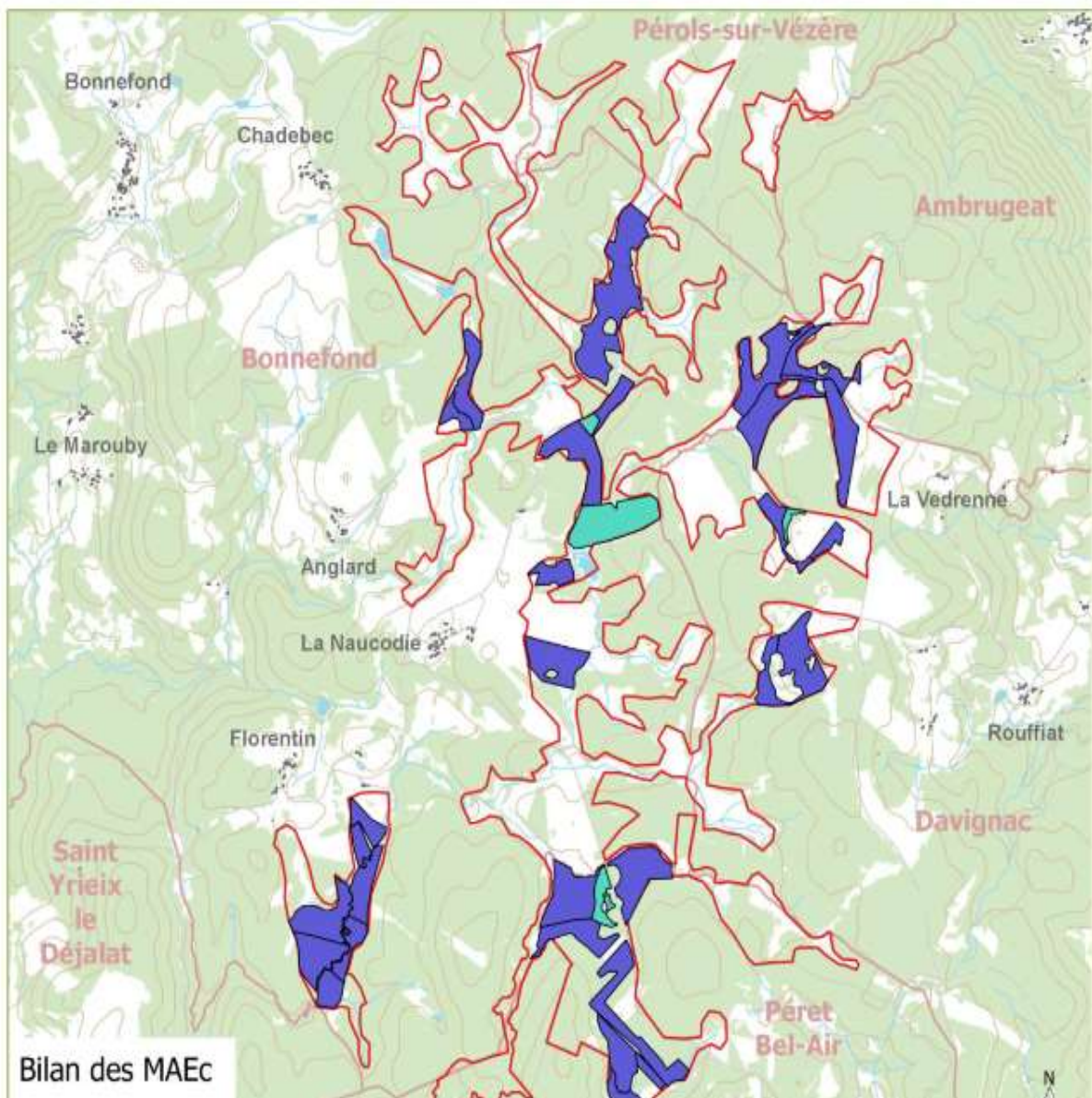


Figure 7 : Carte de localisation des MAEc contractuées lors de la campagne 2015 et susceptibles d'être reconduites en 2020

#### • Souscription de MAEc en 2020 :

Un des agriculteurs du site ayant déjà souscrits des MAEc souhaitaient en souscrire de nouvelles en 2020. En début d'année, l'animatrice est donc allée avec lui voir ces parcelles. Cela a permis d'identifier les enjeux écologiques présents (tourbières, landes, zones de sources, ruisselets, etc.) et d'imaginer, en fonction des notices 2019, de ce qui pourraient éventuellement lui être proposé en 2020. Au final, si cela avait été possible, cet agriculteur aurait été d'accord pour souscrire plusieurs hectares en LI\_NATU\_HE02 et LI\_NATU\_HE13.

↳ Malheureusement, la CRAEC d'avril dernier n'a pas réouvert les MAEc susmentionnées. Les enveloppes réservataires de 2020 ne prévoient aucune MAEc de type LI\_NATU.

### III. ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

Nombre de jours prévus : 3

Nombre de jours consacrés : 1,06

Lors de cette période d'animation 2019-2020, L'avis de l'animatrice du site a été sollicité dans le cadre de l'élaboration d'un plan simple de gestion au niveau du Puy de Regeade dans le secteur de Larfeuil.

De fait, elle a réalisé une visite de terrain.

Des constats (plantations récentes en zone humide) et des recommandations de gestion à prendre en compte dans le document ont ensuite été formulées (cf. page suivante).

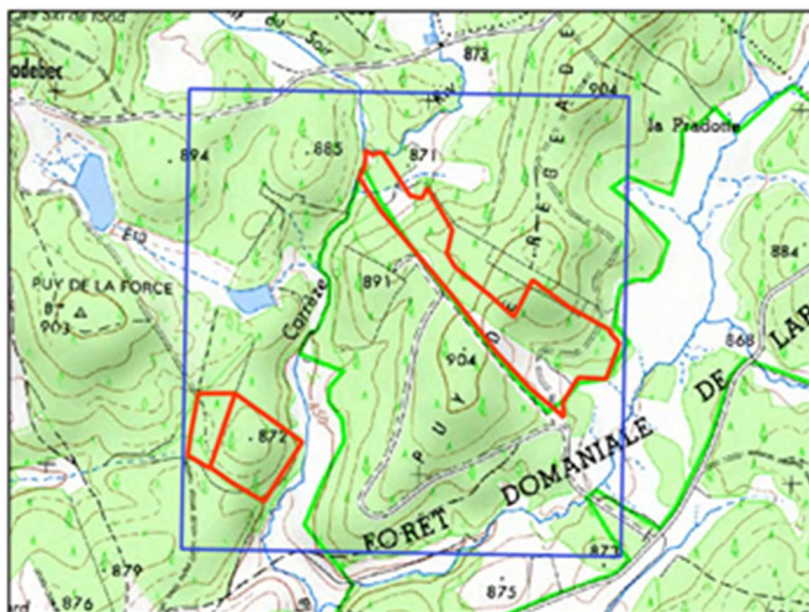


Figure 8 : Localisation des parcelles concernées par le plan simple de gestion

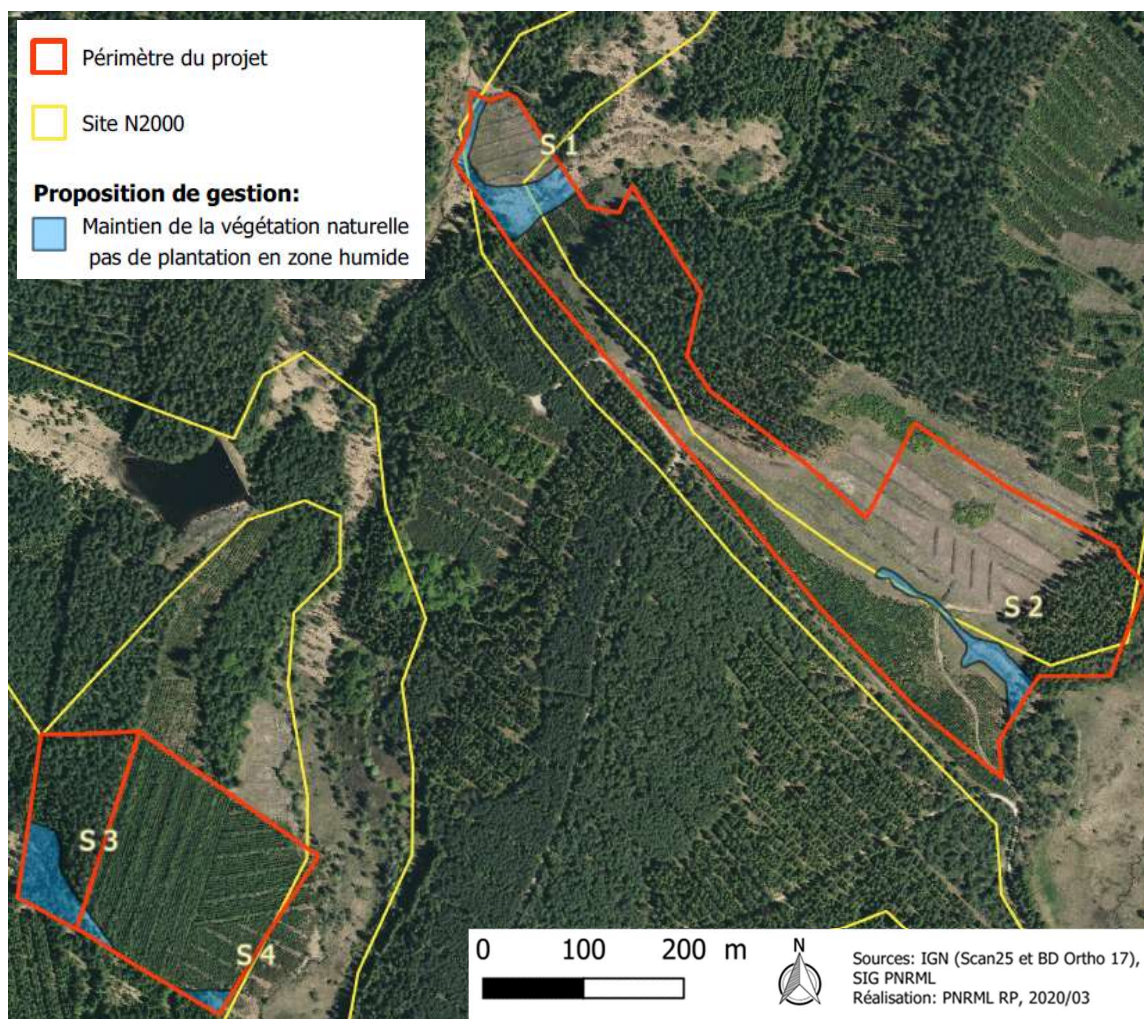


Figure 9 : Localisation des sensibilités écologiques à prendre en compte dans la rédaction du plan simple de gestion

Dans le cadre de ce dossier d'incidences, les recommandations formulées par l'animatrice ont été les suivantes :

- Les zones humides identifiées (cf. Figure 9, page précédente) étant toutes des habitats d'intérêt communautaire (tourbières actives et dégradées, prairies para-tourbeuses à molinie), elles doivent être préservées.
- Dans ces zones, des plantations ont été réalisées dans les parties humides, il conviendrait d'enlever ces plans qui sont encore jeunes (cf. Figure 10). Pour identifier sur le terrain les plantations effectuées dans les zones tourbeuses et les individus à retirer, l'animatrice a proposé de se tenir à disposition du demandeur.
- Dans la zone S2, au vu du constat effectué sur site, un tas de branche et de souches a été déposé volontairement sur un départ de source. Il doit être enlevé (cf. Figure 11).
- Des andains ont été placés en bordures de zones humides et le long de cours d'eau (cf. Figure 12), ils peuvent difficilement être enlevés maintenant que les plantations ont été effectuées, mais dans l'avenir si de nouvelles coupes ont lieu, ceux-ci doivent rester dans les zones sèches.



Figure 10 : Individus de résineux plantés dans la zone humide S1



Figure 11 : Tas de branches et souches qui ont été déposés volontairement sur un départ de source



Figure 12 : Andains déposés le long d'un cours d'eau à moins de 1m de distance (zone S1)

↳ À ce jour, aucun retour n'a été fait à l'animatrice de la part du demandeur. Elle va donc les recontacter prochainement.

## IV. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES

**Nombre de jours prévus :** 7

**Nombre de jours consacrés :** 1,09

Lors de cette période d'animation, voici les éléments réalisés qui ont contribué au suivi scientifique et à l'amélioration des connaissances :

### • Formation d'identification des zones humides :

En juin 2019, l'animatrice a réalisé une formation lui permettant d'apprendre à identifier correctement les zones humides selon les critères botaniques et/ou pédologiques précisés dans l'Arrêté du 1er octobre 2009.

En effet, depuis 2008, des textes réglementaires précisent les critères d'identification et de délimitation des zones humides, basés sur la végétation et les sols.

L'approche pluridisciplinaire et l'intervention de spécialistes lors de la formation lui ont permis d'acquérir les connaissances théoriques pour comprendre les textes réglementaires en vigueur et bien interpréter les observations de terrain.

Page suivante, quelques diapositives ayant servi de support pédagogique à la formation.

# Identification et délimitation des zones humides par caractérisation des sols

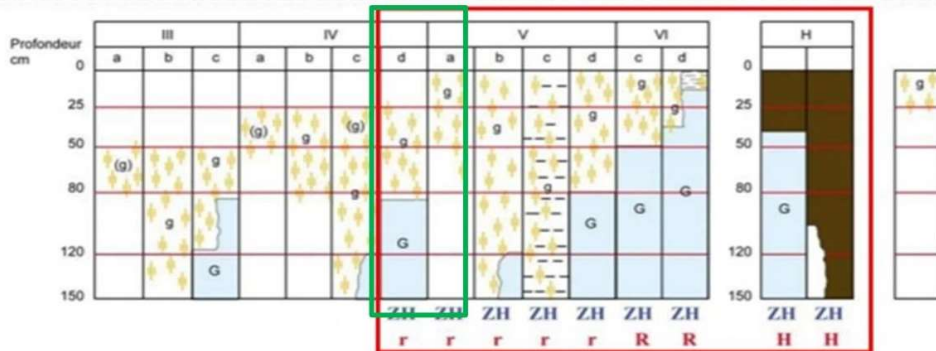
## Cadre de l'application de la Police de l'eau

Christophe DUCOMMUN pédologue certifié AFES  
Christophe.ducommun@agrocampus-ouest.fr



### EXTRAITS de l'arrêté d'octobre 2009

## Critères d'hydromorphie des sols de ZH



### Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)

- (g) caractère rédoxique peu marqué (pseudogley peu marqué)
- g caractère rédoxique marqué (pseudogley marqué)
- G horizon réductique (gley)
- H Histosols R Réductisols
- r Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)

d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)

### Arrêté 2009, article 1

Pour les sols ... correspond aux classes IVd et Va, ... le préfet de région peut exclure l'une ou l'autre ... et les types de sol associés pour certaines communes, après avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

Figure 13 : Quelques diapositives de la formation suivie

• **Saisie informatique de données naturalistes relevées :**

Lors de l'animation 2019-2020, aucuns inventaires spécifiques n'a été mis en place sur le site de la ZSC. Toutefois, diverses données naturalistes ont été récoltées lors de visites de terrain (animations grand public, chantier bénévole, analyse de parcelles dans le cadre des MAEc, projections diverses, etc.).

Celles-ci ont été saisies dans la base de données espèces du PNR ML pour agrémenter et/ou compléter celles déjà existantes. Aucune nouvelle espèce recensée.

Par exemple :



Figure 14 : *Drosera rotundifolia* observée dans une tourbière à proximité du ruisseau de Pierre Dure



Figure 15 : Crapaud commun observé dans une tourbière à proximité du Puy Regeade



↳ À noter que, si les conditions le permettent (météorologie, COVID-19, etc.), des inventaires de terrain multi-espèces seront menés durant l'été 2020 (Odonates, Lépidoptères, Amphibiens, Reptiles, Mammifères, etc.).

• **DOCOB :**

La DREAL pilote actuellement un groupe de réflexion sur l'uniformisation des DOCOB de tous les sites N2000 de la Région (mise à jour et révision – même plan, même charte graphique, etc.). C'est pourquoi, il a été jugé judicieux de ne pas encore mettre à jour le DOCOB du site des « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air ».

↳ Dès que le travail d'uniformisation régionale des DOCOB sera abouti, il sera opportun de se lancer dans la mise à jour de celui de ce site N2000.

## V. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

**Nombre de jours prévus :** 10

**Nombre de jours consacrés :** 10,35

### A. Mise à jour des outils de communication

#### 1. Site internet dédié

Le site internet des « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air » est opérationnel depuis 2017.

Une remise à jour de ce site a été réalisée par l'animatrice durant l'hiver 2019-2020.

Rappelons que la publicité de ce site internet continue d'être effectuée dans les lettres de liaison de ce site Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).

Les statistiques du site internet indiquent 104 visites et 48 téléchargements durant la période d'animation 2019-2020.

#### 2. Lettre de liaison

Un 8<sup>ème</sup> numéro de la lettre de liaison du site a été édité (cf. Figure 16 et Figure 17 en pages suivantes). Comme chaque année, il propose de faire un zoom sur :

- le site (informations générales, édito, site internet, etc.) ;
- une espèce animale, végétale et/ou un habitat d'intérêt communautaire ;
- sur les animations passées et à venir.

↳ 452 exemplaires ont été distribués par voie postale à tous les habitants des communes d'Ambrugeat, Bonnefond, Davignac, Péret-Bel-Air et Pérols sur Vézère et plusieurs exemplaires ont été déposés à la Maisonnette du Parc en prévision du démarrage de la saison touristique.

Dès que cela sera envisageable (déconfinement suite à l'épidémie de Coronavirus), des exemplaires seront également déposés dans les mairies des communes concernées.

Dans le courant de l'été, ce bulletin de liaison sera diffusé lors des différentes animations en lien avec Natura 2000, que ce soit sur ce site et/ou sur d'autres.

Concernant le numéro 7, des exemplaires ont été régulièrement distribués lors des diverses animations grand public/chantier qui ont eu lieu sur des sites N2000 durant l'été 2019. Ils continueront également, un temps, à être proposés à la maisonnette du Parc ou lors de prochaines animations.

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Bulletin de liaison

n°8 - MARS 2020

## ENTRE LANDES ET TOURBIÈRES

### Site Natura 2000 "Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air"

#### Carte d'identité du site

Nom : « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air »

Code : FR7401123 Type : Z.S.C. (Zone Spéciale de Conservation) Surface du site : 732 ha

Région : Nouvelle-Aquitaine Département : Corrèze

Communes concernées : Ambrugeat, Bonnefond, Davignac, Péret Bel-Air et Pérois-sur-Vézère

Site internet : <http://bonnefond-peretbelair.n2000.fr/>

présentation du site Natura 2000, présentation des habitats et des espèces animales et végétales ayant conduit à la désignation du site, outils mobilisables (contrats, charte), rapports d'activités annuels...



#### Édito

La gestion des sites Natura 2000 est fondée sur des instances de concertation et la participation large des acteurs du terrain. Cette approche doit concourir au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné.

En 2020, en raison des sessions électorales, l'heure sera au renouvellement de la Présidence du comité de pilotage (COPIL) du site. Jusqu'à récemment, celle-ci était assurée par Mme Fabienne GARNERIN, adjointe au maire de Meymac et vice-Présidente du Parc, et nous l'en remercions vivement.

La mise en œuvre effective du document d'objectifs d'un site Natura 2000 est quant à elle assurée par un animateur de site dont le rôle consiste à faire vivre le site en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats et chartes Natura 2000, évaluation d'incidences) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le document d'objectifs. Le PNR de Millevaches assure cette mission d'animation du site Natura 2000 des « tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air ».

Au programme de cette 8<sup>ème</sup> lettre de liaison: reconduction des MAEc, sorties découverte de 2019 et à venir, zoom sur une espèce animale et végétale d'intérêt communautaire...

Nous vous en souhaitons ainsi une agréable lecture,

La structure animatrice,  
Le PNR de Millevaches en Limousin.

#### Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) en 2020

Les MAEc sont l'un des outils mobilisables dans le cadre de Natura 2000. C'est un contrat agricole qui vise à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un agriculteur volontaire.

Les MAEc sont souscrites pour 5 ans durant lesquels le contractant doit suivre un cahier des charges. Une même exploitation agricole peut souscrire à plusieurs engagements agro-environnementaux sur des surfaces différentes.

Elles sont rémunérées sur la base des surcoûts et des pertes de revenus générés par les engagements par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre. En effet, certaines pratiques jugées plus favorables pour l'environnement peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'activité économique de l'exploitation, comme par exemple: la limitation des intrants, la protection de milieux remarquables, le maintien de l'ouverture de milieux et le retard de fauche des prairies.

Au vu de la réforme de la nouvelle PAC (2021-2027) et afin d'assurer la période de transition, l'État a décidé de prolonger d'un an, sous conditions, certaines MAEc signées en 2015 et arrivant à échéance en 2020.

Pour avoir de plus amples informations sur les MAEc prolongeables ou sur celles qui peuvent être souscrites en 2020, nous vous invitons à contacter le PNR de Millevaches (05 55 96 97 00).



Figure 16 : Lettre de liaison n°8 - recto

## Les animations grand public de l'année 2019

En 2019, deux animations grand public et un chantier bénévole ont eu lieu sur le site :

- **Samedi 3 août** : « Des Highland Cattle pour restaurer les tourbières » (GAEC Virolle, CENL, PNRML)
- **Mercredi 14 août** : « Des vaches Highland à la tourbière de Péret-Bel-Air » (GAEC Virolle, PNR ML)

Au travers de ces 2 rendez-vous, de nombreuses personnes sont venues découvrir les tourbières entretenues par les Highland Cattle du GAEC Virolle. Ces petites vaches rustiques aux longues cornes caractéristiques font un travail remarquable dans ce type d'habitat naturel.



Au cours de ces animations, d'autres espèces particulières ont pu être observées, telles que la fameuse plante carnivore appelée Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), la Vipère péliade (*Vipera berus*) ou encore le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*), libellule relativement rare en Limousin mais bien présente sur le Plateau de Millevaches.



- **Samedi 12 octobre** : « Chantier bénévole à la tourbière de la Ferrière »

Dans la continuité du chantier bénévole de 2018, quatre bénévoles ont participé à la restauration d'une petite zone de la tourbière de la Ferrière. Accompagnés de deux animateurs (CENL et PNR), les participants ont coupé de nombreux petits pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) présents sur le site afin de réfréner le reboisement spontané de cette tourbière. Cette action participe au maintien du bon état écologique de cet habitat naturel. Un temps a été consacré aux participants pour leur faire découvrir le site (habitats, faune, flore, historique de gestion, etc.).



## Les rendez-vous d'animations de l'année 2020

Cette année, 2 animations et 1 chantier bénévole sont proposés :

- **Vendredi 24 juillet** : « Randonnée pastorale entre Corrèze et Dadalouze » (PNRML). Dans le cadre des programmes « De Village En Sonnailles » et « Les Pastorales de Clédat ». 16h-20h. Rendez-vous sur le parking de la mairie de Bonnefond.
- **Mercredi 29 juillet** : « Des vaches Highland à la tourbière de Péret-Bel-Air » (GAEC Virolle, CENL, PNRML). Dans le cadre des programmes « De Village En Sonnailles » et « Les Mercredis des Monédières ». 14h-17h. Rendez-vous à la ferme de Jolie Fleur (Bourg de Péret-Bel-Air).
- **Samedi 26 septembre** : « Chantier bénévole - Restauration d'une tourbière » (GAEC Virolle, CENL, PNRML). Dans le cadre des chantiers « 48h Nature ». 10h-16h. Rendez-vous à la ferme de Jolie Fleur (Bourg de Péret-Bel-Air).

Informations et réservation au : 05 55 96 97 17

Pour plus de renseignements sur ces sorties, nous vous invitons à consulter le « Carnet de sorties Découverte 2020 » du PNR de Millevaches (disponible dans les offices de tourisme du territoire, sur le site internet et à la maison d'accueil du Parc). Venez nombreux !

## ZOOM sur la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) \* la loira

Corps allongé (70 à 90 cm). Pelage de couleur brunâtre à marron foncé avec des zones grisâtres plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre.

Longue queue (30 à 45 cm), épaisse à la base qui s'effile vers l'extrémité



© Cahier d'habitats Natura 2000

### Le saviez-vous ?

La loutre vit dans une sorte de terrier en bord d'eau que l'on appelle « catiche » et utilise ses déjections (« épreintes ») pour marquer son territoire.

Essentiellement nocturne, elle se nourrit de toutes les espèces fréquentant les milieux aquatiques, adaptant son régime alimentaire aux saisons et aux proies disponibles : poissons, amphibiens, crustacés (écrevisses), reptiles, mais aussi mammifères ou oiseaux semi-aquatiques.

La femelle peut mettre bas de 1 à 3 petits « loutrons ». Ceux-ci ne savent pas nager à leur naissance et n'ouvriront leurs yeux qu'après un mois.

## ZOOM sur l'Arnica des montagnes (*Arnica montana*) \* l'arnicà

En Limousin, elle est principalement présente sur les hauteurs de la région. Selon la liste rouge de la flore vasculaire (2013), son statut de conservation est « quasi-menacé ».



Elle souffre notamment de l'artificialisation des prairies et de la raréfaction des landes sur la Montagne Limousine. La fermeture des milieux et la colonisation par la Fougère aigle lui sont aussi défavorables.

### Le saviez-vous ?

Cette plante est également appelée « herbe aux chutes » en raison des vertus qu'on lui attribue pour traiter la douleur et les inflammations dues à de petits traumatismes comme les ecchymoses et les hématomes.

Autrefois les feuilles sèches d'Arnica étaient utilisées comme tabac. Cet usage est totalement désuet et potentiellement dangereux.

## Besoin d'un renseignement ?

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet :

<http://bonnefond-peretbelair.n2000.fr/>

ou bien, contacter l'animatrice du site :

**Solène NOZAY** ([s.nozay@pnr-millevaches.fr](mailto:s.nozay@pnr-millevaches.fr))

Au : 05 55 96 97 17 ou 05 55 96 97 00

Maison du PNR de Millevaches en Limousin

7 route d'Aubusson - 19290 MILLEVACHES

[www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)

Impression Sotiplan sur papier FEFCO  
 Crédits photos et image : PNR ML, Cahier d'habitats Natura 2000.  
 Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Office Français de la Biodiversité, Inventaire National du Patrimoine Naturel, PNR ML, \*IGN



Figure 17 : Lettre de liaison n°8 - verso

## B. Organisation, participation à des sorties / manifestations

### 1. Manifestations qui ont eu lieu en 2019

#### a) Animations grand public

- Le samedi 3 août 2019, au matin, une animation dans le cadre du programme « De villages en sonnailles » a eu lieu sur le site de la ZSC. L'intérêt de cette animation était de présenter au grand public la gestion d'un habitat naturel par le biais du pâturage, et notamment grâce à des vaches rustiques telles que les Highland Cattle.

L'affiche de l'animation avait été réalisée par la chargée de communication du Parc.

La publicité de cette sortie avait été faite grâce à la lettre de liaison 2019, mais aussi par les autres moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, Carnet de sorties découverte, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.).

PNR Millevaches  
28 juillet 18:08

De Villages en Sonnailles  
Samedi 03 août à 9h à Davignac  
Des Highland cattle pour restaurer les tourbières

Venez découvrir lors d'une balade de 8km les tourbières entretenues par les petites vaches rustiques du GAEC Virolle, les Highland cattle. Les guides vont également partager leurs connaissances de la faune et de la flore des tourbières (drosera, lézards, libellules, sphaigne,...). Organisé dans le cadre de la "Fête du terroir" à Davignac. Balade de 8km.  
... Afficher la suite

**De Villages en Sonnailles 2019**  
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

**Des Highland cattle pour restaurer les tourbières**  
Randonnée de 8km

**SAMEDI 3 AOÛT**

**à 9h à Davignac**  
Rdv Parking du Col de la Blanche  
**GRATUIT**  
Réservation obligatoire  
05 55 96 97 00 (PNR)  
Randonnée animée par le PNR et le GAEC Virolle.  
+ d'infos sur [www.pnr-millevaches.fr/GSD](http://www.pnr-millevaches.fr/GSD)

Une autre vie s'invente ici  
Une autre vie s'invente ici

Conservatoire d'espaces naturels Limousin  
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

12 11 partages

Figure 18 : "Post" de la sortie sur la page Facebook du PNR de Millevaches (affiche de la sortie)

Afin d'élargir aux plus grands nombres, et pour rappel, les affiches de la sortie avaient également été envoyées préalablement par voie postale et par mail :

- à la mairie de Davignac
- et aux mairies environnantes (Ambrugeat, Bonnefond, Péret-Bel-Air, Pérols sur Vézère, Meymac, Maussac et Soudeilles)

↳ Au final, ce sont 6 personnes qui ont participé à cette sortie encadrée par une personne du CEN Nouvelle-Aquitaine, l'animatrice de la ZSC et l'agricultrice concernée.

Outre la gestion du milieu tourbeux par les vaches Highland, cette balade a été l'occasion de découvrir la végétation caractéristique que l'on retrouve dans ce type d'habitat (pin, bouleau, callune, bruyère, sphaigne, canneberge, drosera, ...). Il a aussi été question des animaux présents sur ce site à savoir les : Amphibiens, Reptiles, Chiroptères, Oiseaux, Lépidoptères et Odonates.

Cet évènement fut également l'occasion pour l'animatrice du site d'expliquer plus en détail le programme « Natura 2000 ».



*Figure 19 : Photos prises lors de la sortie du 3 août 2019*

- Une sortie similaire a eu lieu la semaine suivante, à savoir le mercredi 14 août, dans le cadre du programme des « Mercredis des Monédières ».

Là aussi, l'affiche de l'animation avait été réalisée par la chargée de communication du Parc.

La publicité de cette sortie avait aussi été faite grâce à la lettre de liaison 2019, mais aussi par les autres moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, Carnet de sorties découverte, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.).

↳ Cette sortie a eu un franc succès puisque ce sont 46 personnes qui sont venus au rendez-vous !

**PNR Millevaches**  
21 juin · 🌐

📌 Les Monédières à l'honneur dans la programmation annuelle d'animations Les Mercredis des Monédières!

Cette année 11 animations se dérouleront du 26 juin au 28 août.

Les thèmes et les formes proposées sont variés : balades découvertes du patrimoine local (faune, flore, paysages, géologie, bâti), visites de ferme, atelier cuisine et dégustation, découverte des étoiles, contes, balade-conférence,... à vos agendas !  
<http://www.pnr-millevaches.fr/Les-Mercredis-des-Monedieres->

---

**Programme d'animation Les Mercredis des Monédières 2019**

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

**ANIMATIONS GRATUITES**

**Le mercredi 26 juin**  
Balade sur le sentier des Marliettes (hennery et botanique) de 15h à 16h30 au polyèdre de SAINT-HILAIRE LES-COURBES. En compagnie de Pierre Costantini, sylvain & St Hilaire les Courbes, partez pour une balade sur le sentier d'interprétation des Marliettes, à la découverte et la reconnaissance des plantes sauvages utilisées en cuisine. En partenariat avec la commune de St Hilaire les Courbes.  
Prévoir chaussures de marche.  
Rens.: OF Vignobles Monédières Millevaches : 05 55 93 15 04

**Le mercredi 3 juillet**  
Climat et changement climatique, échange avec une spécialiste - Faculté et dégustation à base de plantes locales de 17h à 19h00 au Domaine de Mons à VITRAC-SUR-MONTANE. Face aux enjeux climatiques, l'agriculture de demain, devenue en partie et croit en circuits courts, échange avec l'apiculteur sur ses pratiques agro-écologiques variées. Une présentation du domaine de Mons sera suivie d'un atelier cuisine de plantes sauvages par Amélie Dewaux, guide nature, et de la dégustation de la recette réalisée.  
Réglementation obligatoire : 06 10 89 75 90

**Le mercredi 10 juillet**  
Initiation au Land Art dans la Maison des Monédières de 14h à 17h au Puy de SARRAN. L'atelier Land Art débute par une petite balade commentée sur le paysage et le ciel. La balade sera l'occasion de collecter des éléments nécessaires pour la création de l'œuvre mais également de découvrir et observer les espèces naturelles environnantes. Les éléments ramassés seront rapportés sur la table d'orientation où sera réalisée une œuvre collective éphémère dans la forme d'une étoile ou constellation.  
Prévoir chaussures de marche.  
Rens.: OF Vignobles Monédières Millevaches : 05 55 93 04 34

**Le mercredi 17 juillet**  
Balade géologique et polémique à Clédat Dans le cadre d'un "Paysage de Clédat" à 18h00 - Rendez-vous sur le parking en haut du village de Clédat à GRANDRACÈNE. Découverte des rochers de Clédat et des alentours : origine, formation, figures d'érosion et observation de l'influence de la géologie sur les paysages, en compagnie de Geneviève Gallet, géologue. Quelques petites polémiques agiteront la visite. Université de l'air et de l'espace organisée en partenariat avec l'association Renaissance des Vallées Pénines. Prévoir chaussures de marche.  
Rens.: OF Vignobles Monédières Millevaches : 05 55 93 15 04

**Le mercredi 24 juillet**  
Au Sud des étoiles à 20h à l'Arboretum de CHAMBERET. Démonstration nocturne ludique et artistique avec plusieurs intervenants (contes, danses, arborescences, installations éphémères). Mise en valeur du patrimoine naturel et bâti du site d'ici. Chaussures et vêtements adaptés. Avec l'association "Art est dans le pré" et Le Cigou à Vieux.  
Rens.: OF Vignobles Monédières Millevaches : 05 55 93 15 04

**Le mercredi 31 juillet**  
Les Monédières, un ciel d'exception ! à 20h à 20h à 20h au Bus au May à CHAUMEL. Venez admirer les constellations d'été sous le ciel printanier du PNR tout du ciel avec découverte des constellations et de la mythologie s'y rapportant, puis observation du ciel avec de puissants télescopes pour vous faire observer le ciel.  
Prévoir des vêtements chauds.  
Rens.: OF Vignobles Monédières Millevaches : 05 55 93 04 34

**Le mercredi 7 août**  
Découverte des habitats naturels et modes de gestion à 9h à la Ferme de la Monédière à CHAUMEL. Venez découvrir lors d'une balade, les milieux naturels gérés par les bricoles de la Monédière. Puis il y a d'autres lieux naturels offerts plus les bricoles ont à manger toute l'année ! En compagnie de l'auteur et de la chargée de mission Natura 2000 du PNR de Millevaches.  
Prévoir des chaussures de marche.  
Rens.: Mairie MASSIGNAN au PNR de Millevaches 05 55 96 97 17

**Le mercredi 14 août**  
Des vaches Highland à la tourbière de Péret-Bel-Air à 14h à la Ferme de Jolie Fleur à PÉRET-BEL-AIR. Venez à la rencontre de Jolie Fleur, la doyenne du troupeau d'Highland. Cette qui pâture les tourbières de Péret-Bel-Air. Ces petites vaches rustiques font un travail remarquable pour enrichir les zones humides. Les guides pourront aussi vous faire partager leurs connaissances de la faune et de la flore présentes.  
Prévoir des chaussures de marche ou bottes.  
Rens.: Mairie MASSIGNAN au PNR de Millevaches 05 55 96 97 17

**Le mercredi 14 août**  
A la découverte des petits êtres nocturnes de Clédat à 20h devant la chaumière de Clédat à GRANDRACÈNE. Les amphibiens (grenouilles, salamandres, crapauds, genouilles...) sont des animaux fascinants aux prises de jeu incroyables. Il faut mieux les comprendre, les identifier, apprendre à les reconnaître avec Jacques Oudot, du CPNE de Combrats. A partir de 19h30 - Concert avec le groupe Harmonie Sully (10€). Buffet et boisson sur place.  
Prévoir chaussures de marche.  
Rens.: OF Vignobles Monédières Millevaches : 05 55 96 15 04

**Le mercredi 21 août**  
Les Signes d'Irène - Voyage autour du Trésor des Contes d'Irène Pournat à 20h au Château du Tourneval à SAINT-AUGUSTIN. Dans un cadre extérieur privilégié, celui du Tourneval, laissez-vous transporter par des contes où se mêlent deux mondes, les mots de Henri Pournat et les grammaires d'Irène Pournat.  
Prévoir des vêtements chauds.  
Rens.: Office de Tourisme de Tulle en Combrats : 05 55 29 59 07

**Le mercredi 28 août**  
"LOUP, y es-tu ?" Le loup en Limousin, petite histoire d'une grande disparition et d'un retour annoncé. à 20h30 au Parking du « Tour de France » au Bus au May à CHAUMEL. Balade conférence accompagnée par Jean-Michel Toullet, animateur nature et éco-citoyenneté. En partenariat avec la commune de St-Augustin.  
Prévoir des vêtements chauds.  
Rens.: Office de Tourisme de Tulle en Combrats : 05 55 29 59 07

www.pnr-millevaches.fr

Une autre vie s'invente ici  
Une autre vita s'inventa aqui

24 32 partages

**BALADE DÉCOUVERTE**

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

**Des vaches Highland à la tourbière de Péret-Bel-Air**

**MERCREDI 14 AOÛT**

**14h Péret-Bel-Air**  
Rdv à la Ferme de Jolie Fleur  
**GRATUIT**  
Renseignements et inscriptions  
05 55 96 97 17  
Animation PNRML et le GAEC Virolle  
En partenariat avec

**NATURA 2000**

+ d'infos sur [www.pnr-millevaches.fr/CSD](http://www.pnr-millevaches.fr/CSD)

Une autre vie s'invente ici  
Una altra vita s'inventa aqui

Figure 20 : "Post" de la sortie sur la page Facebook du PNR de Millevaches + affiche de la sortie



Figure 21 : Photo prise lors de l'animation du 14 août 2019

## b) Chantier bénévole

Le PNR ML et le CEN Nouvelle-Aquitaine ont proposé conjointement un chantier bénévole le 12 octobre 2019. Celui-ci a eu lieu sur des parcelles du CEN au cœur de la tourbière de la Ferrière. Ce chantier venait dans la suite de celui qui avait été organisé sur le même secteur l'année précédente. L'objectif étant de continuer à couper les petits ligneux rejetant naturellement dans la tourbière et la menaçant à terme de reboisement.

L'affiche de l'animation avait été réalisée par la chargée de communication du Parc.

La publicité de cette sortie avait été faite grâce à la lettre de liaison 2019, mais aussi par les autres moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, Carnet de sorties découverte, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.). Le CEN NA a également réalisé sa propre communication sur leur site internet et auprès de leurs adhérents.

The image shows a Facebook post from the PNR Millevaches page, dated September 20th. The post features a flyer for a volunteer workday on Saturday, October 12th, at Davignac. The flyer is titled "CHANTIER BÉNÉVOLE" and "Restauration d'une tourbière" (Restoration of a peat bog). It details the location (Col de la Blanche), time (10h), and that it is free. Contact information for Antoine Begnaud (CEN) and Solène Nozay (PNR) is provided. The flyer also includes logos for the Conservatoire d'espaces naturels Limousin and the PNR Millevaches. The Facebook post text repeats the event details and lists the organizers: Valérie Galipienso, Marie-Christine Laval, Karine Gaye, and 21 other people. The post has 25 shares.

Figure 22 : "Post" de la sortie sur la page Facebook du PNR de Millevaches avec l'affiche de la sortie

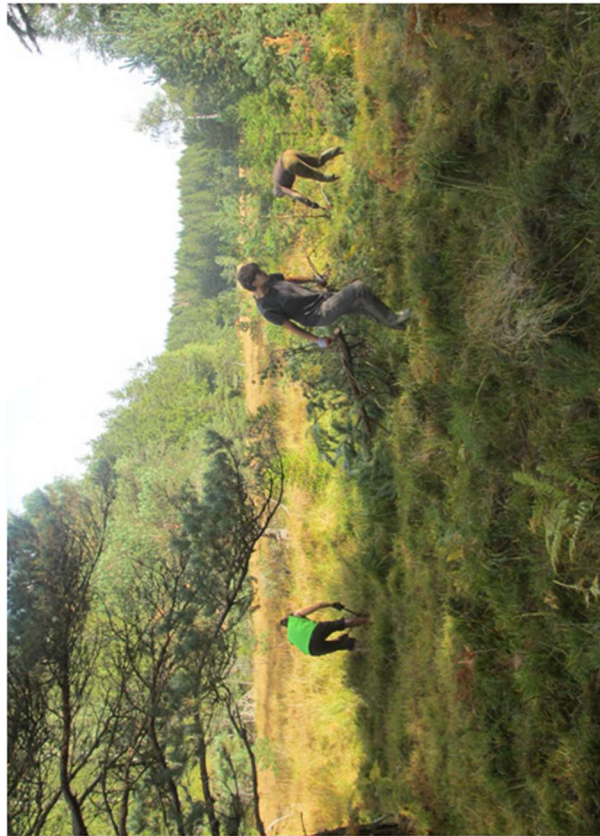
↳ Quatre personnes sont venues prêter mains fortes aux organisateurs (Solène Nozay du PNR ML, Antoine Begnaud du CEN Nouvelle-Aquitaine et Alain Cordon le Conservateur bénévole du site). L'après-midi après un repas partagé et un peu de travail de coupe, ces derniers ont emmené l'ensemble des participants au cœur de la tourbière pour découvrir les modes de gestion mis en place (pâturage, rebouchage de drains, creusement de gouilles, etc.)

Pages suivantes, deux articles de presse parus à la suite du chantier :

- L'un paru dans le journal de « La Montagne »,
- L'autre sur le site internet du CEN Nouvelle-Aquitaine.

**Chantier d'automne : 2ème chantier entretien à la tourbière de la Ferrière (Davignac, 19)**

16/10/2019



Initiés l'année dernière à la même époque, les travaux d'entretien de la tourbière de la Ferrière ont donné lieu, le samedi 12 octobre, à un second chantier participatif. Organisé conjointement avec le PNR de Millevaches, l'opération a réuni une petite dizaine de bénévoles motivés, dont Alain CORDON, le conservateur bénévole du site.

Objectif : poursuivre la coupe des ligneux colonisateurs (pins sylvestres, bouleaux) en périphérie de la tourbière, à l'aide de grands sécateurs. Objectif atteint à l'issue d'une journée placée sous le signe de la convivialité. Une troisième phase d'entretien pourra être organisée l'année prochaine pour terminer le travail, avis aux amateurs !

Après un pique-nique partagé tiré du sac, le chantier s'est achevé en milieu d'après-midi. La journée s'est poursuivie par une visite du site, permettant de retracer son riche historique en termes de gestion et de faire découvrir les richesses faunistiques et floristiques qu'il abrite.

Le PNR de Millevaches et le Conservatoire d'espaces naturels adressent un grand merci aux bénévoles !



**DAVIGNAC** ■ La belle restauration de la tourbière de La Ferrière

# Un chantier très pédagogique

Des bénévoles, à l'invitation du Conservatoire d'espaces naturels Limousin-Aquitaine, ont participé à un chantier pédagogique de restauration à la tourbière de la Ferrière.

Ce samedi, rendez-vous a été donné par le Conservatoire d'espaces naturels Limousin - Nouvelle-Aquitaine (CEN) aux amis de la nature à La Blanche, sur les hauteurs de Davignac.

Un chantier pédagogique de restauration est en effet organisé avec le Parc Naturel Régional Millevaches (PNR), à la tourbière de la Ferrière, à la Pierre Quillée, entre Arpaillanges et Rouffiat.

## Envahie par trop de jeunes pousses de résineux

Antoine Begnaud, chargé de mission CEN (créée en 1992, 160 sites gérés) et Solène Nozay, du PNR, accueillent les bénévoles et retrouvent un bénévole du Conservatoire et ancien salarié, Alain Cordon. Ce dernier, toujours aussi motivé, fait un petit exposé de la situation et de la nécessité de la restauration de cette tourbière qu'il connaît bien, site Na-



**SITES NATURELS.** Antoine Begnaud explique l'importance de ces petites mares pour la faune locale.

tura 2000, zone humide actuellement envahie par trop de jeunes pousses de résineux et quelques arbres adultes indésirables. Il insiste sur l'importance de « trouver un équilibre entre les végétaux des tourbières, et laisser de quoi permettre aux oiseaux de nicher. »

Antoine Begnaud note qu'il s'agit de la gestion courante pour une tourbière. Les terrains humides sont achetés ou loués. Généralement abandonnés depuis des dizaines d'années, ils nécessitent parfois du bûcheronnage pour leur réhabilitation. Des éleveurs en assurent un pâturage qui doit être correctement réalisé.

« Cette tourbière de la Ferrière, gérée par le con-

servatoire, dans l'emprise d'un site Natura 2000 animé par le PNR Millevaches, est en limite d'un milieu sec, l'intervention sur de gros arbres est indispensable. »

## Motivation des bénévoles

Les bénévoles présents sont tous motivés, comme Stéphane, agent espaces verts : « Je suis en formation avec le PNR et les chantiers bénévoles m'intéressent particulièrement. Il s'agit d'un chantier pédagogique, pour moi c'est une motivation. »

Le chantier s'est déroulé sur la journée, avec pause pique-nique tiré du sac à midi. Petite troncousse, débroussaillouse, grands et petits sécateurs, ébran-

cheurs... ont été à l'œuvre pour mener à bien ce chantier de restauration. L'après-midi de travail s'est terminée par la visite de certaines actions de gestion du CEN. Principalement au niveau de quel-ques « gouilles », trous volontairement creusés dans la tourbe, pour créer des sortes de « mares » pour servir à différentes espèces faunistiques, telles que des libellules. Une bonne journée, et pour les bénévoles un plus dans leur formation professionnelle ou leur culture personnelle. ■

**Pratique.** Contact et infos : info@conservatoirelimousin.com - Site : www.conservatoirelimousin.com - Parc naturel régional de Millevaches en Limousin - 89290, Millevaches - Site : www.pnr-millevaches.fr.

Figure 23 : Articles de presse apparus à la suite du chantier bénévole



## 2. Manifestation prévue en 2020

### a) Animations grand public

Cette année, deux animations étaient prévues sur le site N2000 des « tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air » :

- Vendredi 24 juillet : « Randonnée pastorale entre Corrèze et Dadalouze » (PNRML). Dans le cadre des programmes « De Village En Sonnaillles » et « Les Pastorales de Clédats ».
- Mercredi 29 juillet : « Rencontre avec les Highland Cattle du GAEC Virolle » (GAEC Virolle, CENL, PNRML). Dans le cadre des programmes « De Village En Sonnaillles » et « Les Mercredis des Monédières ».

Les affiches de ces animations ont été réalisées par la chargée de communication du PNR de Millevaches (cf. ci-dessous).

**PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN**  
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

**DE VILLAGES EN SONNAILLLES**  
Balades pastorales

**Randonnée pastorale  
ENTRE CORRÈZE ET  
DADALOUZE**

**Vendredi 24 Juillet**  
de 15h30 à 21h à **BONNEFOND**  
Lieu de RDV: Parking de la Mairie

9 km de marche entre tourbières de Florentin et traversée forestière jusqu'au village de Viossanges, où un repas à base de produits locaux sera partagé (sur réservation: 10€). Présentation de la ferme de l'agriculteur, de son troupeau de brebis limousines et de son travail avec les chiens de troupeau. Animation par V. Jacquet, M. Champetier (APML) et O. Villa (PNR).

Gratuit - Tout public  
Renseignements & réservations au 06 48 56 67 23  
Réservation obligatoire !

Une autre vie s'invente ici  
www.pnr-millevaches.fr

UNION EUROPÉENNE  
Nouvelle-Aquitaine  
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

© CML - PNRML

Figure 24 : Affiche de l'animation prévue le 24 juillet 2020

**PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN**  
 Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin




**Découverte  
 DES VACHES HIGHLAND À LA  
 TOURBIÈRE DE PÉRET-BEL-AIR**

**Mercredi 29 Juillet**  
 de 14h à 17h à PÉRET-BEL-AIR  
 Lieu de RDV : Ferme de Jolie Fleur (dans le Bourg de Péret)

Venez à la rencontre de Jolie Fleur, la doyenne du troupeau d'highland Cattle qui pâture les tourbières de Péret-Bel-Air. Ces petites vaches rustiques font un travail remarquable pour entretenir les zones humides. Les guides pourront aussi vous faire partager leurs connaissances de la faune et de la flore présentes.  
 Animation: Sabine Virole - La Ferme de Jolie Fleur

**Gratuit - Tout public**  
 Renseignements  
 & réservations au  
 05 55 96 97 17

**Une autre vie s'invente ici**  
 f t i www.pnr-millevaches.fr



Figure 25 : Affiche de l'animation prévue le 29 juillet 2020

↳ La publicité de ces animations a déjà été réalisée dans la lettre de liaison diffusée début mars dernier.

À noter qu'à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité et au vu du contexte exceptionnel de cette année (COVID-19), l'animation du 24 juillet a été annulée, et concernant celle du 29 juillet, nous ne savons pas en l'état actuel des choses si elle pourra être maintenue...

Le cas échéant, la communication sur cette sortie se fera par les mêmes outils que pour les animations des années précédentes, à savoir : les divers moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.).

## b) Chantier bénévole

Cette année, en plus des deux animations estivales proposées, il a été décidé d'organiser et encadrer un chantier bénévole sur le site.

Celui-ci est prévu le samedi 26 septembre dans le cadre des chantiers « 48h Nature ».

Il a vocation à permettre de maintenir ouverte une parcelle de tourbière en coupant de petits ligneux qui y rejettent naturellement.

Le programme est le suivant : Le matin, il est proposé aux bénévoles de couper de petits ligneux (genêts, etc.) au cœur de la tourbière. Et dans l'après-midi, après un repas partagé, il est prévu une visite du site alentour et une présentation du réseau Natura 2000.

L'affiche de cette animation a d'ores et déjà été réalisée par la chargée de communication du Parc (cf. ci-dessous). Un début de publicité a également déjà été effectué par le PNR (lettre de liaison, site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.).

Malheureusement, à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activités et au vu du contexte exceptionnel de cette année (COVID-19), nous ne savons pas en l'état actuel des choses si ce chantier pourra être maintenu...

**PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN**  
Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

**Chantier bénévole  
RESTAURATION D'UNE  
TOURBIÈRE**

**Samedi 26 Septembre**  
de 10h à 16h à PÉRET-BEL-AIR  
Lieu de RDV : A la ferme de Jolie Fleur (dans le bourg)

Dans une ambiance conviviale, venez rejoindre l'équipe de volontaires qui participera à la restauration d'une tourbière. Au programme : coupe de petits ligneux et débroussaillage. Toute main d'œuvre sera la bienvenue ! Ce chantier sera aussi l'occasion de découvrir la faune et la flore associées aux tourbières grâce aux animateurs : le GAEC Virole et le PNR Millevaches.

Gratuit - Tout public  
Renseignements & réservations au  
05 55 96 97 17  
Réservation obligatoire !

Une autre vie s'invente ici  
www.pnr-millevaches.fr

Logos : Union Européenne, Nouvelle-Aquitaine, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Figure 26 : Affiche du chantier bénévole du 13 juin 2020

## VI. SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000

Nombre de jours prévus : 2

Nombre de jours consacrés : 0,62

### A. Veille à la cohérence des programmes d'actions sur le site, conseils en amont

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc a veillé à la bonne intégration des enjeux biodiversité dans la stratégie du territoire. En particulier lors de l'élaboration de l'évaluation environnementale, mais aussi dans la Charte forestière, dans la Charte Paysagère, dans les documents d'urbanisme, ...

- La responsable du Pôle Gestion de l'espace assiste aux différentes réunions ayant trait à ces questions de stratégies et de programmes d'actions. Elle s'assure qu'ils sont en cohérence avec les enjeux Natura 2000 en général, et plus particulièrement avec ceux du site des « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air ».
- De son côté, l'avis de l'animatrice du site a été sollicitée par le CEN Nouvelle-Aquitaine concernant la coupe d'un îlot boisé de résineux enclavé au cœur de la tourbière de la Ferrière (à noter que cette parcelle est hors site Natura 2000 mais toutefois enclavée dedans).
- L'animatrice a également joué son rôle de conseil auprès de la mairie de Bonnefond concernant la gestion de leurs boisements situés dans les sectionaux, et notamment sur les zones boisées constatées en milieux tourbeux (cf. § II.A, p.3).
- Pour finir, l'animatrice a effectué la relecture du projet de rédaction de la "Stratégie Régionale de la Biodiversité" (SRB) et a débattu à ce sujet lors du colloque organisé par la Région le 12 novembre dernier.

## VII. GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

Nombre de jours prévus : 8

Nombre de jours consacrés : 8,97

### A. Organisation de la gouvernance du site

#### • Comité de pilotage (COPIL) :

À noter qu'en raison de la crise sanitaire (COVID-19), aucun COPIL n'a pu être organisé lors du premier semestre 2020.

### B. Gestion administrative et financière

Aucune demande de subvention n'a été effectuée pendant cette période d'animation (avril 2019 - avril 2020). En effet, la subvention en cours s'étale sur la période d'avril 2018 à avril 2021. L'année dernière, une première demande de paiement a été réalisée pour la période d'animation 2018-2019. A l'occasion, un rapport d'activité avait été rédigé. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet de ce site Natura 2000 via le lien suivant :

[http://bonnefond-peretbelair.n2000.fr/sites/bonnefond-peretbelair.n2000.fr/files/documents/page/rapport\\_dactivites\\_2018-2019.pdf](http://bonnefond-peretbelair.n2000.fr/sites/bonnefond-peretbelair.n2000.fr/files/documents/page/rapport_dactivites_2018-2019.pdf)

Tout au long de la période d'animation 2019-2020, un temps a été consacré au suivi du temps de travail permettant d'évaluer l'avancement de l'animation.

Le présent document établit le bilan technique de cette deuxième tranche d'animation.

## C. Complément et mise à jour du DOCOB

La DREAL pilote actuellement un groupe de réflexion sur l'uniformisation des DOCOB de tous les sites N2000 de la Région (mise à jour et révision – même plan, même charte graphique, etc.). C'est pourquoi, il a été jugé judicieux de ne pas encore mettre à jour le DOCOB du site des « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air ».

↳ Dès que le travail d'uniformisation régionale des DOCOB sera abouti, il sera opportun de se lancer dans la mise à jour de celui de ce site N2000.

## D. Autres actions

### • Réseau Natura 2000 :

L'animatrice a participé au séminaire Natura 2000 Nouvelle-Aquitaine organisé par la DREAL le 19 novembre 2019 à Peyrat-le-Château. Cette journée avait pour but d'échanger sur différentes problématiques entre animateurs et services de l'État. Plusieurs présentations et discussions ont pu avoir lieu entre les différentes personnes présentes (PAEC 2020, calendrier contrats 2020, actualités, SIN2, etc.). Une visite de terrain sur un habitat d'intérêt communautaire a également été réalisée (forêt de pente).

### • Application SIN2 :

Le 25 novembre 2019, la DREAL a organisé à Limoges une formation sur l'utilisation de l'application nationale SIN2 (Système d'Information du réseau Natura 2000). L'animatrice du PNR y a été conviée.

Outre les différents menus de l'application, il lui a ainsi été présenté la manière de procéder aux saisies : du suivi du DOCOB ; des ODD, OO et mesures de gestion ; des engagements charte ; des actions d'animation et contractuelles ; etc.

Afin de faciliter la prise en main du SIN2, et notamment le remplissage du volet "mise en œuvre", la DREAL Nouvelle-Aquitaine a accueilli une vacataire sur le site de Limoges en février et mars 2020. Ses missions : renseigner, dans le SIN2, les objectifs et mesures des documents d'objectifs, ainsi que les engagements des chartes.

Les animateurs de site Natura 2000 sont désormais dans l'attente des précisions que la DREAL obtiendra de la part du Ministère au sujet des consignes à suivre et du calendrier à respecter.


## Programme

**Matin (9h30-12h)**

- Accès à l'application
- Création des comptes
- Présentation des différents menus
- Saisie du suivi du DOCOB
- Saisie des ODD, OO et mesures
- Saisie des engagements

**Après-midi (13h30-16h30)**

- Saisie des conventions/actions d'animation et contrats/actions contractuelles
- Saisie des adhésions à la charte
- Présentations des restitutions
- Outils mis à disposition
- Échanges avec les participants



2

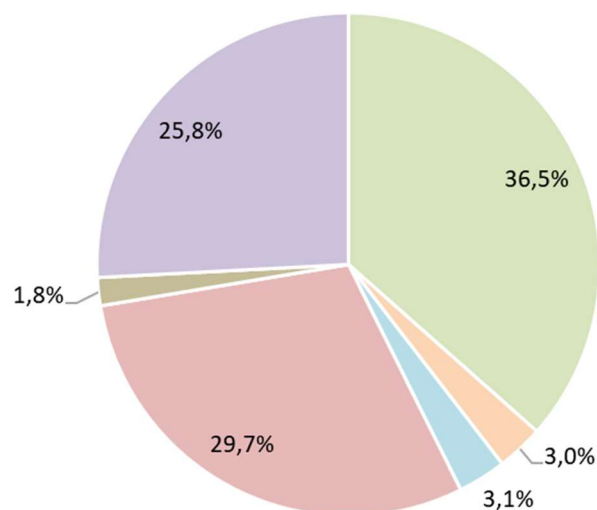
Figure 27 : Programme de la formation SIN2

## VIII. SYNTHÈSE

Ci-après, le bilan du temps consacré aux actions d'animation de ce site (cf. ci-dessous).

Axes de travail	Sous-axes de travail	Indicateurs de moyens	
		Plan de charge (jr)	Total temps passé (jr)
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000	8	9,39
	Animation des MAEc	6	3,33
	Animation de la charte Natura 2000	4	0,00
	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	0	0,00
	Animation foncière	1	0,00
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Evaluations d'incidences des projets	3	1,06
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Suivis scientifiques et techniques	7	1,09
Information, communication et sensibilisation	Création / mises à jour d'outils de communication, média	4	4,69
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	1	0,00
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	2	3,50
	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	1	0,61
	Communication / animation auprès des scolaires	1	1,37
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site	1	0,18
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	2	0,62
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site	Organisation de la gouvernance du site (COFIL, ...)	2	0,00
	Gestion administrative et financière	2	7,48
	Compléments ou mise à jour du DOCOB	2	0,00
	Autres actions (rencontre avec services de l'Etat, SIN2, ...)	2	1,49
<b>TOTAL</b>		<b>49</b>	<b>34,83</b>

Répartition du temps d'animation par type d'actions (%)



- Mise en œuvre de la contractualisation : Gestion des habitats et des espèces = 36,5 %
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences = 3,0 %
- Amélioration des connaissances et suivis scientifiques = 3,1 %
- Communication, information et sensibilisation = 29,7 %
- Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques = 1,8 %
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site = 25,8 %